



Retour sur une année chargée

Le dernier AssActualités date d'il y a un an. Un an de silence, mais pas d'inaction. Une action qui nous amène aujourd'hui à cet édito à deux auteurs, écrit non comme un quatre-mains, mais comme deux contributions qui se complètent, tel un passage de témoin.

Il y a un an, je vous recommandais de voter à l'assemblée générale de la Société Générale pour la candidature d'Hélène Crinquant, au poste d'administrateur représentant les actionnaires salariés et anciens salariés. Arrivée en seconde position, elle n'a pas été retenue. A défaut d'être une surprise, vu le préalable vote interne, ce résultat n'en fût pas moins une réelle déception. Tant d'efforts accomplis depuis tant de temps...

Face à ce résultat, notre association s'est trouvée face à un enjeu stratégique. Avec trois voies envisageables : disparaître, repartir pour la prochaine élection, quatre ans plus tard. Ou avancer.

Nous nous sommes rencontrés par hasard lors un évènement à Paris. D'un côté, Patrick Pagni, président de l'ASSACT SG, soutien d'un candidat. De l'autre côté, Emmanuelle Petelle, suppléante de l'autre candidat. C'était avant les élections. Nous étions convenus de faire campagne sereinement et de nous reparler ensuite.

Derrière cette élection, il y a une indéniable victoire. Celle de l'ASSACT SG. Car c'est bien l'unique association d'actionnariat salarié du groupe qui a fait le job et obtenu avec la loi Pacte que la Société Générale ne fasse plus exception. Cette élection, vu le nombre de candidatures initiales, a montré un réel intérêt pour l'actionnariat salarié au sein de notre maison. Qui dit maison dit famille !

Candidats au premier tour de l'élection interne, Daniel Hernandez et Stéphane Champrigaud avaient déjà rejoint l'association. J'ai fait de même tout comme Philippe Garcet, candidat arrivé en troisième position en

2020. Tous les candidats, hors représentants syndicaux, sont donc désormais membres de l'ASSACT SG.

Lors de la campagne, l'ASSACT SG a beaucoup défendu la parité. Fidèle à vos valeurs, Patrick m'a proposé de prendre la présidence. J'ai tout naturellement accepté de contribuer à construire une nouvelle page de l'histoire de cette association trentenaire. Pour notre traditionnelle interview, Sébastien Wetter, l'administrateur représentant les actionnaires salariés, a amicalement accepté de répondre à nos questions.

L'ASSACT SG a obtenu qu'un poste de représentant des actionnaires salariés existe à la Société Générale. L'ASSACT SG est désormais en contact avec cet administrateur. Notre ambition aujourd'hui : devenir une véritable courroie de transmission entre vos attentes et le conseil d'administration.

Emmanuelle Petelle et Patrick Pagni

Un numéro 3 en 1

AssActualités
Actionnaires & Salariés



Le numéro traditionnel

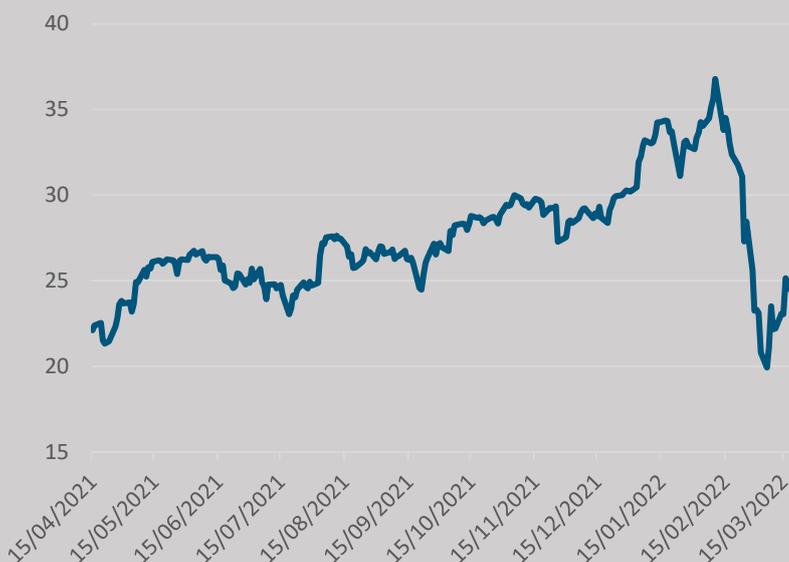


Le spécial AG



L'interview de l'administrateur nous représentant

L'action bien partie avant.. les montagnes russes



Six actus à la Une

Environnement, stratégie, voici ce que nous retenons de l'actualité pour la Société Générale.

5,6
milliards

C'est le bénéfice de la Société Générale en 2021. Un record historique, le précédent datant de 2006. Point positif, la très forte hausse du produit net bancaire, en hausse de 16,1 %, porté par la banque de grande clientèle et solutions investisseurs (+25,2 %). Le coût du risque, toujours bas, contribue au résultat. Témoignage du retour à une dynamique, même si le fonds de résolution unique imposé par la réglementation, pèse sur les coûts.

La hausse des taux d'intérêt

Beyond the curve ! Dans le langage financier, cette expression est employée lorsqu'une banque centrale ne réagit pas assez vite dans sa politique monétaire face à une remontée de l'inflation. Il y a quelques mois, être ou ne pas être « beyond the curve » faisait partie des débats. Aujourd'hui, tel n'est plus le cas.

Outre-Atlantique, la Réserve Fédérale a tout juste commencé à relever ses taux à la fin de l'hiver. C'était mi-mars, avec un petit relèvement de 0,25 %. Maintenant il est question de relèvement à toutes les réunions (huit par an en rythme de croisière, soit environ toutes les six semaines), et parfois même par pas de 50 points de base. Côté Banque Centrale Européenne (BCE) aussi, l'ambiance est un peu moins colombe. Une ou deux hausses des taux courts pourraient avoir lieu d'ici la fin de l'année, mettant potentiellement fin à la politique des taux de dépôt négatifs, entamée en 2014.

Pour le secteur bancaire, c'est un changement majeur. La fin des taux de dépôt négatifs d'ici 2023 supprimerait le coût des réserves excédentaires. Pour le reste, plus que les taux, c'est la courbe qui compte. Autrement dit, l'écart entre le taux à court terme, synonyme du coût de la ressource, et le prix des crédits. Avec un taux à dix ans, désormais à plus de 1 %, contre 0 % mi-décembre 2021, la courbe s'est pentifiée.

L'évolution de l'environnement devrait donc contribuer à une amélioration de la marge nette d'intérêt des activités de banques de détail. En revanche, toute médaille a un revers. Et l'environnement actuel, fait d'une hausse de l'inflation et de ralentissement majeur de la croissance, pourrait avoir un impact majeur sur les entreprises. Avec à la clef, une augmentation des défauts. Ce qui signifie une potentielle hausse du coût du risque.



SG La banque de détail demain

SG CREDIT DU NORD
SG GRAND EST
SG LAYDERNIER
SG AUVERGNE RHÔNE ALPES
SG SMC
SG COURTOIS
SG SUD-OUEST
SG TARNEAUD
SG GRAND OUEST
SG SOCIETE GENERALE



Le bon plan d'ALD

LeasePlan dispose d'un parc de 1,8 million d'automobiles et ALD de 1,7 million. Début janvier, la filiale de la Société Générale a annoncé une offre en numéraire et en titres pour acquérir son concurrent. Bouclage de l'opération d'ici fin 2022. New ALD, la nouvelle structure, sera détenue par la Société Générale à hauteur de 53 % et de 30,75 % par les anciens actionnaires de LeasePlan. Outre la mise en place d'une ligne métiers très spécifique, cette opération aurait un impact sur le bénéfice net par action du groupe d'environ 5 % à partir de 2024. A noter, par ailleurs qu'ALD a cessé toute nouvelle transaction commerciale en Russie, en Biélorussie et au Kazakhstan.



Boursorama s'impose sur ING France

Boursorama avait gagné 800 000 clients l'an dernier. En 2022, elle pourrait en obtenir environ 500 000 de plus suite à l'accord avec ING désireux de se retirer du marché hexagonal en banque de détail. Le deal ? Complexe vu la nature des produits. Exit le crédit tout comme les mono-détenteurs d'Epargne Orange, remerciés par ING dans le courant de mars. Simple pour les détenteurs d'assurance vie : ils changeront de courtier cet été, Boursorama prenant la suite d'ING. Pour le reste, la bascule se fera via des offres commerciales et une tuyauterie simplifiée pour les clients désireux de migrer de l'orange vers le bleu et le violet. Sans oublier des primes de 80 euros pour un compte avec carte, 50 euros pour le service de mobilité....

Rosbank vendue

A l'heure de la finance durable, la géopolitique s'invite dans la vie des sociétés. Leroy Merlin, Auchan et Société Générale ont ainsi été pointés du doigt lors de la Guerre en Ukraine. Si le 22 mars, BNP Paribas et Crédit Agricole annonçaient la suspension de leurs activités en BFI, la situation de la Société

Générale était plus complexe, en raison de sa présence en banque de détail.

Rosbank sera finalement cédée à son ancien propriétaire, le fonds Interros, de l'oligarque Vladimir Potanine. Une personnalité touchée par un embargo au Canada, mais pas en Europe. Les comptes 2022 porteront les stigmates de l'opération avec une perte d'environ 3 milliards d'euros.



Le jour de l'annonce, le marché a salué l'opération avec une hausse de 4,96 % du titre, un peu comme pour saluer la fin d'un dossier jugé comme encombrant en dépit du coût.

27 décembre : vote à l'unanimité !

On espère que c'était la dernière en distanciel. L'assemblée générale de l'ASSACT SG s'est déroulée le 27 décembre 2021, hors présence physique des adhérents comme diraient les juristes. Le vote avait été organisé par correspondance, avec pour principaux sujets l'évolution du conseil d'administration, le montant de la cotisation annuelle restant inchangé. Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

Ont ainsi été renouvelés pour trois ans les mandats d'administrateurs de Perrine Vergne, Daniel Hernandez et Patrick Pagni. Antoine Bostsarron a, lui aussi, été intégré au conseil avec un mandat jusqu'en 2024. Par ailleurs, trois autres administrateurs, très actifs durant la campagne interne pour l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires salariés et anciens salariés, ont été cooptés. D'abord, Emmanuelle Petelle, suppléante de Sébastien Wetter, le candidat élu. Ensuite, Philippe Garcet, arrivé en troisième position lors du vote interne. Enfin, Delphine le Louët rejoint aussi le comité directeur.

Les nouvelles « têtes » du bureau



• **Emmanuelle Petelle**
Présidente



• **Philippe Garcet**
Vice-Président

Et les anciens...

- **Patrick Pagni**
Trésorier
- **Marie-Thérèse Amodeo**
Trésorière adjointe
- **Serge Blanc**
Secrétaire général
- **Nicole Mazurie**
Secrétaire générale adjointe

Les actionnaires salariés et anciens salariés de la Société Générale ont désormais un administrateur les représentant au Conseil d'Administration. Pour aborder cette nouvelle ère, l'ASSACT SG a décidé de faire évoluer son bureau pour acter le regroupement de tous les collaborateurs ou anciens collaborateurs impliqués dans nos thématiques.

Patrick Pagni quitte la présidence de l'ASSACT SG, où il officiait depuis six ans, mais reste pleinement impliqué, devenant trésorier de l'association. Emmanuelle Petelle lui succède. A la Société Générale, depuis 2007, elle est désormais directrice adjointe Trade Services. A ses côtés, comme vice-président, Philippe Garcet, par ailleurs directeur adjoint Chief Data Office.

Fait notable, la présidence revient à une femme et une stricte parité est respectée. Outre les trois « têtes » déjà cités, le bureau est composé de trois autres personnalités habituées de la rue de Rome : Marie-Thérèse Amodeo, Nicole Mazurie et Serge Blanc restent en effet à leur ancien poste.

Les autres administrateurs de l'association : Florence Barbieri, Hugues Bernamonti, Isabelle Martz, Patrick Saint Laurent, Philippe Seguy, Patrick Wasse, Stéphane Champrigaud, Martine Lassègues, Daniel Hernandez, Perrine Vergne, Delphine Le Louët et Antoine Bostsarron.

6,65 %

C'était au 31 décembre 2021 le poids des actionnaires salariés dans le capital de la Société. Grâce au principe du droit de vote double pour les actionnaires fidèles, le poids des actionnaires à l'assemblée générale est de 11,9 %. Gare toutefois aux effets d'optique. Pour les actionnaires salariés investis via les fonds E (Société Générale) ou F (Crédit du Nord), les droits de vote ne sont plus portés par les fonds. Chaque actionnaire salarié doit donc voter individuellement. D'où l'importance de lire attentivement notre supplément consacré à l'assemblée générale du groupe.

AGENDA

3 août 2022

Publication des résultats du second trimestre et du premier semestre

Assact SG



Assact Actualités est le bulletin d'information édité par l'ASSACT-SG, association des salariés et anciens salariés du Groupe Société Générale.

Adresse : Immeuble Rome
75886 Paris Cedex 18.
Tel : 01 56 37 32 90